

Le, 3 Janvier 2017

À une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 3 Janvier 2017 à 20 heures, à laquelle assemblée étaient présents : M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Francine Couette, Mme Marlène Bourgault, MM. Luc Paris et Jean-René Boucher tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2017-001

ACCEPTATION ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2017-002

ACCEPTATION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 décembre 2016 et de son ajournement du 23 décembre 2016 soient par la présente accepté et signé séance tenante par le maire et le directeur général, lequel est aussi présent à l'assemblée en cours.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question à la période réservée à celles-ci

Rés. 2017-003

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-001 – IMPOSITION DES TAXES 2017.

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et résolu que le règlement 2017-001 pourvoyant à l'imposition des taxes pour l'année 2017 soit par la présente accepté.

Rés. 2017-004

BUDGET OMH 2017

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Luc Paris et résolu que le budget de l'OMH St-Pamphile pour l'année 2017 anticipant un déficit d'opération de 878,00 soit par la présente accepté.

Rés. 2017-005

SUBVENTION AUX ORGANISMES 2017

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que les subventions aux organismes mentionnés ci-bas soient par la présente versées pour l'année 2017 :

ABC Hauts Plateaux	1 312,50 \$
Alphis	1 500,00 \$
Bénévoles sans frontière	1 500,00 \$
Centre culturel Godend'Art	2 525,00 \$
Cercle des Fermières	3 012,50 \$
Club de golf Saint-Pamphile	3 325,00 \$
Comité Floralties 2000	1 250,00 \$
Coopérative Jeunesse de Services	750,00 \$
Coopérative de solidarité L'Islet-Sud en forme	3 275,00 \$
Habitations St-Pamphile	1 500,00 \$
Hop! La Vie! Du Sud de L'Islet	2 975,00 \$
Maison de la Famille	1 500,00 \$
Maison des Jeunes	2 000,00 \$
Orchestre des Hauts-Bois	1 000,00 \$
Viactive	1 000,00 \$
Total :	28 425,00 \$

Rés. 2017-007

DÉROGATION MINEURE 46 RUE ST-FRANCOIS

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que la municipalité accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter une

dérogation mineure pour la propriété sise au 46, St-François, lot 31P du rang A Canton de Casgrain soit d'accepter que le bâtiment secondaire situé sur la ligne nord-est qui est localisé de 0,54 mètre à 0,70 mètre de la ligne latérale est inférieure à la marge réglementaire de recul latérale qui est de 1 mètre dans la zone 19RA. Suite à la publication de l'avis réglementaire aucun commentaire n'a été déposé au conseil.

Rés. 2017-008

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'état des revenus et dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 soit par la présente accepté et que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de décembre 2016 au montant de 194 096.03\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Richard Pelletier, dir. gén.

Rés. 2017-009

SOUPER BÉNÉFICE FONDATION HÔTEL-DIEU DE MONTMAGNY

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que l'on réserve 2 cartes au coût 80,00\$ / unité pour la participation au souper bénéfice de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 4 février 2017.

Rés. 2017-010

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que la présente assemblée soit close.

Mario Leblanc, maire

Richard Pelletier, directeur général